

JE SOUTIENS LE PETIT MONASTÈRE *Lumière de l'Immaculée*

Bénéficiez d'une déduction fiscale. Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.


Pour les dons déductibles de l'ISF ou pour toute autre question, vous pouvez nous contacter au 06 87 88 99 42 ou Lyon@communautedelagneau.org

DON UNIQUE

Si vous donnez	Vous déduirez	Votre don vous coûtera réellement
<input type="radio"/> 50 €	33 €	17 €
<input type="radio"/> 100 €	66 €	34 €
<input type="radio"/> 500 €	330 €	170 €
<input type="radio"/> Autre : _____	€	

Merci de libeller votre chèque : Association Diocésaine de Lyon

DONNEZ DANS LA DURÉE

Merci de remplir le mandat au verso 

DONNEZ EN LIGNE

<http://www.communautedelagneau.org/lyon/>

Merci d'envoyer votre don accompagné de ce bulletin rempli dans l'enveloppe ci-jointe chez les petites sœurs de l'Agneau, 1 rue André Bonin 69004 LYON

DE LA PART DE : M. Mme Mlle

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Code postal _____

Ville _____ Téléphone _____ E-mail _____

Je souhaite un reçu fiscal annuel oui non

Conformément à la loi du 6.01.78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à l'Association Diocésaine de Lyon. Le diocèse de Lyon s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Se vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces partenaires, cochez cette case.

